

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la  
Propriété Intellectuelle  
Bureau international



(10) Numéro de publication internationale  
**WO 2015/097065 A2**

(43) Date de la publication internationale  
2 juillet 2015 (02.07.2015)

- (51) Classification internationale des brevets : Non classée
- (21) Numéro de la demande internationale : PCT/EP2014/078492
- (22) Date de dépôt international : 18 décembre 2014 (18.12.2014)
- (25) Langue de dépôt : français
- (26) Langue de publication : français
- (30) Données relatives à la priorité : 1363440 23 décembre 2013 (23.12.2013) FR
- (71) Déposant : CHASSIS BRAKES INTERNATIONAL B.V. [NL/NL]; Rapenburgerstraat 179/E, NL-1011 VM Amsterdam (NL).
- (72) Inventeurs : WITTE, Lennart; 39 rue des Callais, Bâtiment D - Escalier 11, F-95600 Eaubonne (FR). RIANDA, Romain; 104 rue de la Paix, F-94170 Le Perreux Sur Marne (FR). GARCIA, Cesar; 49 rue Edouard Vaillant, F-95600 Eaubonne (FR). CUBIZOLLES, Cyril; 46 rue du 8 mai 1945, F-93700 Drancy (FR).
- (74) Mandataire : GEVERS FRANCE (GROUPEMENT 92); 41 Avenue de Friedland, F-75008 Paris (FR).
- (81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BN, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IR, IS, JP, KE, KG, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PA, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SA, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.
- (84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, ST, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasiatique (AM, AZ, BY, KG, KZ, RU, TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, KM, ML, MR, NE, SN, TD, TG).
- Publiée : — sans rapport de recherche internationale, sera republiée dès réception de ce rapport (règle 48.2.g)

(54) Title : DISK BRAKE COMPRISING A PARKING BRAKE HAVING ENHANCED HYDRAULIC ACTUATION

(54) Titre : FREIN À DISQUE COMPORTANT UN FREIN DE STATIONNEMENT À ACTIONNEMENT HYDRAULIQUE PERFECTIONNÉ

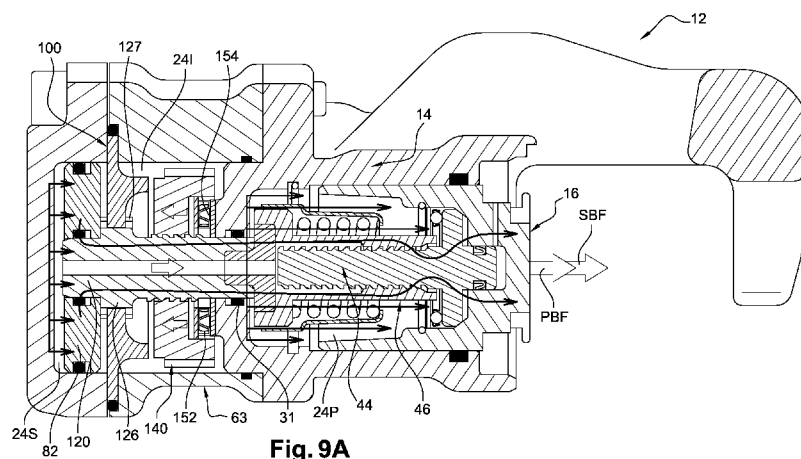


Fig. 9A

(57) Abstract : The invention relates to a brake that comprises a brake caliper (12), a main piston (16), and a piston rod (100) that is axially movable with the main piston (16), in relation to the housing (14), characterized in that said brake comprises: a secondary hydraulic cavity; and a secondary piston (82) that is slidably mounted into the secondary hydraulic cavity in which said secondary piston defines, axially toward the front, a secondary hydraulic chamber (24S) and is capable of engaging with the piston rod (120) such as to exert a secondary axial thrust force (SBF) on same, from the rear to the front, when the secondary hydraulic chamber (24S) is supplied with pressurized fluid.

(57) Abrégé : L'invention

[Suite sur la page suivante]

WO 2015/097065 A2

---

proposé un frein qui comporte un étrier de frein (12), un piston primaire (16), et une tige de piston (100) qui est mobile axialement avec le piston primaire (16) par rapport au boîtier (14), caractérisé en ce que le frein comporte une cavité hydraulique secondaire, un piston secondaire (82) qui est monté coulissant dans la cavité hydraulique secondaire dans laquelle il délimite, axialement vers l'avant, une chambre hydraulique secondaire (24S) et qui est apte à coopérer avec la tige de piston (120) pour exercer sur cette dernière un effort secondaire de poussée axiale (SBF), d'arrière en avant, lorsque la chambre hydraulique secondaire (24S) est alimentée en fluide sous pression.

**"Frein à disque comportant un frein de stationnement  
à actionnement hydraulique perfectionné"**

DOMAINE TECHNIQUE DE L'INVENTION

5

La présente invention se rapporte à un frein à disque de véhicule automobile à actionnement hydraulique et comportant un frein de stationnement, ou frein de "parking", à actionnement hydraulique, aussi appelé "frein de stationnement hydraulique".

10

ETAT DE LA TECHNIQUE

On connaît du document EP-B1-551.397, la structure générale d'un frein à disque à commande hydraulique comportant un frein de stationnement hydraulique.

15

De manière connue, le frein comporte un étrier apte à supporter et à guider en coulissement deux patins opposés de frottement aptes à coopérer avec un disque tournant.

Le frein décrit et représenté dans ce document comporte :

20

- un étrier de frein qui comporte un boîtier 12 dans lequel est formée une cavité hydraulique primaire 20 ouverte axialement vers l'avant ;

25

- un piston primaire 14 qui est monté coulissant axialement de manière étanche dans la cavité hydraulique primaire du boîtier dans laquelle il délimite axialement une chambre hydraulique primaire 20 et qui est apte à coopérer avec un patin associé de frein à disque pour exercer sur ce dernier un effort primaire de poussée axiale, d'arrière en avant, lorsque la chambre hydraulique primaire est alimentée en fluide sous pression ;

30

- et une tige de piston 30 qui est mobile axialement avec le piston primaire par rapport au boîtier.

35

Le frein comporte aussi une plaque transversale de butée 50 qui est fixe axialement par rapport au boîtier et qui comporte une face transversale avant de butée 52 ; une roue de blocage 60 qui est montée vissée sur un tronçon fileté 41 de la tige de piston 30 et qui est mobile axialement, vers l'arrière par vissage ou vers l'avant par

dévisage, entre une position libre avant, dans laquelle la tige de piston est libre de se déplacer axialement par rapport au boîtier, et une position arrière de blocage dans laquelle la roue de blocage 60 est en appui axial vers l'arrière contre la face transversale avant de butée 52, et dans laquelle la tige de piston est bloquée axialement par rapport au boîtier ; et un moteur électrique commandé 66 d'entraînement en rotation de la roue de blocage.

En fonctionnement en frein de stationnement, le blocage axial de la tige de piston - et donc du piston par rapport au boîtier - est obtenu par entraînement en rotation de la roue de blocage 60 jusqu'à sa venue axiale en butée arrière contre la face transversale avant de butée de la plaque transversale de butée 50.

L'alimentation hydraulique de la chambre primaire peut alors être interrompue et la tige de piston 30 est bloquée axialement par l'intermédiaire de la roue de blocage 60, qui ne peut plus tourner du fait des efforts de friction, sous charge axiale, existant au niveau de ladite face transversale avant de butée 52.

Indépendamment de l'actionnement hydraulique principal du frein à disque, celui-ci comporte des moyens de commande pour son actionnement et son fonctionnement en frein de stationnement.

En fonctionnement en frein de stationnement, après la mise en œuvre de l'actionnement hydraulique, le blocage axial de la tige de piston, et donc du piston par rapport au boîtier, est obtenu par entraînement en rotation de la roue de blocage jusqu'à sa venue axiale en butée arrière contre la face transversale avant de butée de la plaque transversale de butée.

La présente invention propose une conception perfectionnée d'un tel type de frein visant à accroître la valeur de l'effort de freinage en fonctionnement en frein de service.

30

### RESUME DE L'INVENTION

Dans ce but, l'invention propose un frein à disque à commande hydraulique comportant un frein de stationnement à actionnement hydraulique, qui comporte :

35

- un étrier de frein qui comporte un boîtier dans lequel est formée une cavité hydraulique primaire ouverte axialement vers l'avant ;

- un piston primaire qui est monté coulissant axialement de manière étanche dans la cavité hydraulique primaire du boîtier dans laquelle il délimite axialement une chambre hydraulique primaire et qui est apte à coopérer avec un patin associé de frein à disque pour exercer sur ce dernier un effort primaire de poussée axiale, d'arrière en avant, lorsque la chambre hydraulique primaire est alimentée en fluide sous pression ;

- une tige de piston qui est mobile axialement avec le piston primaire par rapport au boîtier ;

- une cavité hydraulique secondaire, un piston secondaire qui est monté coulissant axialement de manière étanche dans la cavité hydraulique secondaire dans laquelle il délimite, axialement vers l'avant, une chambre hydraulique secondaire et qui est apte à coopérer avec la tige de piston pour exercer sur cette dernière un effort secondaire de poussée axiale, d'arrière en avant, lorsque la chambre hydraulique secondaire est alimentée en fluide sous pression,

caractérisé en ce que la tige de piston comporte un tronçon d'extrémité arrière qui s'étend, axialement vers l'arrière, au-delà du piston secondaire à travers lequel il est guidé en coulissement axial étanche, et un tronçon d'extrémité avant qui s'étend, axialement vers l'avant, au-delà de la paroi transversale de fond du boîtier à travers laquelle il est guidé en coulissement axial étanche, et en ce que les chambres hydrauliques primaire et secondaire sont en communication hydraulique par l'intermédiaire d'un passage axial débouchant formé à travers la tige de piston.

Selon d'autres caractéristiques de l'invention :

- la cavité hydraulique primaire loge un groupe de rattrapage automatique d'usure des garnitures de friction des patins de frein, qui comporte, à l'avant une vis de réglage et, à l'arrière, un écrou de réglage taraudé intérieurement qui est monté vissé sur le corps fileté de la vis de réglage ; et un tronçon d'extrémité axiale arrière de l'écrou de réglage comporte un perçage axial débouchant qui communique avec le passage axial débouchant formé à travers la tige de piston,

pour mettre la chambre hydraulique secondaire en communication hydraulique avec la chambre hydraulique primaire, via l'interface entre le filetage de la vis de réglage et le taraudage de l'écrou de réglage ;

5 - la chambre hydraulique primaire, ou la chambre hydraulique secondaire, est apte à être reliée à une source externe de fluide suppression pour l'alimentation simultanée des deux chambres hydrauliques primaire et secondaire ;

- la tige de piston est immobilisée en rotation par rapport au boîtier.

10

### BREVE DESCRIPTION DES FIGURES

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description détaillée qui va suivre d'un exemple de réalisation de l'invention pour laquelle on se reportera aux  
15 dessins annexés dans lesquels :

- la figure 1 est une vue générale en perspective d'un exemple de réalisation d'un frein à disque à frein de stationnement selon l'invention ;

20 - la figure 2 est une vue en perspective, analogue à celle de la figure 1, selon un autre angle de vue, et sur laquelle une portion de la partie arrière de l'ensemble est représentée avec arrachement partiel selon un plan transversal et vertical ;

25 - la figure 3 est une vue du frein de la figure 1, en coupe selon un plan axial vertical, sur laquelle certains composants ont été omis ;

- la figure 4 est une vue de détail à plus grande échelle qui illustre le moteur électrique et les composants du mécanisme de transmission agencés dans une partie correspondante du corps tubulaire intermédiaire du frein représenté aux figures 1 et 2 ;

30 - la figure 5 est une vue de détail, à plus grande échelle, en perspective et en section selon un plan axial et vertical des principaux composants de la partie arrière du frein de la figure 1 ;

- la figure 6 est une vue de détail en perspective, selon un autre angle de vue, illustrant certains des éléments de la figure 5 ;

35 - la figure 7 est une vue axiale en bout depuis l'avant de la plaque transversale de butée axiale ;

- la figure 8 est une vue en section axiale et verticale du frein de la figure 1, qui est représenté dans un premier état, en fonctionnement en frein de service ;

- la figure 9A est une vue analogue à celle de la figure 8, qui  
5 représente le frein dans un deuxième état, en fonctionnement de frein de stationnement ;

- la figure 9B est une vue schématique de détail illustrant les principaux composants des moyens de blocage de la tige de piston ;

- les figures 10A et 10B sont des vues analogues à celles des  
10 figures 9A et 9B, correspondant à un troisième état, en frein de stationnement installé ;

- la figure 11 est une vue de détail, à plus grande échelle, en perspective et en section selon un plan axial longitudinal et vertical des principaux composants de la partie avant du frein de la figure 1, et  
15 notamment des composants du groupe de rattrapage automatique d'usure agencé dans la cavité primaire ;

- les figures 12A et 12B sont deux vues schématiques illustrant le montage et la fixation de la plaque transversale de butée ;

- les figures 13A et 13B sont deux vues en perspective, selon  
20 deux angles de vue opposés, qui illustrent la coopération de la tige de piston avec la plaque transversale de butée ;

- la figure 14A est une vue en section par un plan transversal, qui illustre la coopération de la tige de piston avec la plaque transversale de butée ;

- les figures 14B à 14E sont des vues analogues à celle de la  
25 figure 14A qui illustrent quatre variantes de réalisation de la liaison cannelée entre la tige de piston et la plaque transversale de butée ;

- les figures 15A, 15B et 15C sont trois vues schématiques en perspective des composants illustrés à la figure 16A ;

- les figures 16A, 16B et 16C sont des vues schématiques  
30 illustrant certains principaux composants du frein illustré sur les figures précédentes permettant d'en expliquer certains aspects de fonctionnement.

## DESCRIPTION DETAILLEE DES FIGURES

Dans la description qui va suivre, des éléments et composants identiques, analogues ou similaires seront désignés par les mêmes  
5 références.

Dans la description qui va suivre, en référence au trièdre (L, V, T) représenté sur les figures et à titre non limitatif sans référence à la gravité terrestre, on utilisera les termes longitudinal, vertical, transversal, etc.

10 On a représenté sur les figures un étrier 12, d'un frein à disque de conception générale connue, qui est représenté ici sans ses patins de frein, ni sans les moyens associés de guidage en coulissement axial et de rappel de ces patins.

L'étrier 12 est constitué pour l'essentiel d'un boîtier avant 14,  
15 ou corps de l'étrier, dans lequel un piston primaire 16 est monté coulissant axialement d'arrière en avant, c'est-à-dire de la gauche vers la droite en considérant la figure 1, selon un axe A correspondant à l'orientation longitudinale L des figures.

L'étrier comporte, à l'arrière du boîtier, un groupe 18,  
20 d'actionnement hydraulique secondaire qui est rapporté et fixé sur une face transversale arrière 20 du boîtier 14 de l'étrier 12, au moyen de vis axiales 22 montées visées dans des trous taraudés du boîtier 14.

Comme on peut le voir notamment aux figures 3 et 8 à 10A, le boîtier 14 est une partie moulée en fonderie, par exemple en alliage  
25 léger, qui délimite une cavité axiale hydraulique primaire 24P dans un alésage usiné 25 de laquelle le piston primaire 16 est monté coulissant axialement et de manière étanche dans les deux sens, selon l'axe A.

La cavité hydraulique primaire 24P est délimitée axialement vers l'arrière par une paroi transversale de fond 26 d'orientation  
30 radiale qui est percée centralement par un trou axial débouchant 28.

La cavité hydraulique primaire 24P et l'alésage 25 sont ouverts axialement vers l'avant, selon l'axe longitudinal A, de telle manière que le piston primaire 16 fait saillie axialement hors du boîtier 14 pour coopérer, de manière connue, avec un patin de frein associé non  
35 représenté.

A cet effet, le piston de frein primaire 16 est une pièce en forme générale de pot cylindrique qui comporte une paroi transversale avant 30, d'orientation radiale qui se prolonge axialement vers l'arrière par une paroi latérale cylindrique tubulaire 32.

5 La paroi transversale avant 30 est délimitée par une face transversale externe 34 avant qui est apte à coopérer avec le patin de frein à disque associé (non représenté).

La paroi latérale cylindrique tubulaire 32 du piston 16 est délimitée axialement vers l'arrière par une face transversal annulaire  
10 arrière 36.

La paroi latérale, radialement externe cylindrique convexe 38, du piston primaire 16 est guidée en coulissement axial dans l'alésage 25 de la cavité hydraulique primaire 24P et l'étanchéité est assurée au moyen d'un joint annulaire 41 qui est reçu dans une gorge radiale 40,  
15 par exemple à section carrée ou rectangulaire, de l'alésage 25.

Des moyens d'immobilisation en rotation du piston primaire 16, par rapport à l'étrier 12, et donc par rapport au boîtier 14, comportent ici – de manière connue - des encoches 42 formées dans la face transversale externe avant 34 du piston primaire 16 qui coopèrent avec  
20 des moyens complémentaires (non représentés) du patin de frein associé, de telle manière que le piston primaire 16 ne peut pas tourner autour de son axe principal de coulissement axial A.

Le piston primaire 16 délimite une chambre hydraulique primaire PHC située dans la cavité hydraulique primaire 24P, à l'arrière  
25 du piston primaire 16.

De manière connue, l'alimentation en fluide sous pression, et notamment en fluide hydraulique sous pression, de la chambre hydraulique primaire PHC provoque un actionnement hydraulique, dit de service, du frein par poussée axiale vers l'avant du piston primaire  
30 16 par rapport au boîtier 14 de l'étirer 12.

De manière connue, la cavité hydraulique primaire 24P loge un groupe 43, de type vis-écrou, illustré à grande échelle à la figure 11, qui assure une fonction de rattrapage automatique d'usure des garnitures de friction équipant les patins de frein (non représentés).

On ne décrira ici que les composants principaux de ce groupe de manière générale et leur association ou coopération avec d'autres éléments et composants du frein.

Le groupe de rattrapage automatique d'usure 43 comporte à l'avant une vis 44 de rattrapage et, à l'arrière, un écrou 46 de rattrapage.

L'écrou de rattrapage 46 est de forme générale tubulaire et il est traversé axialement et centralement par un perçage taraudé 48.

L'écrou 46 est délimité axialement vers l'arrière par un tronçon axial d'extrémité arrière en forme d'une collerette axiale annulaire 50 de plus grand diamètre et, axialement vers l'avant, par une face annulaire transversale d'extrémité avant 51.

La vis de rattrapage 44 comporte un corps principal 45 fileté extérieurement qui est monté vissé, de manière réversible, dans le taraudage 48 de l'écrou de rattrapage 46.

Le corps principal fileté 45 de la vis de rattrapage 44 se prolonge axialement vers l'avant par une tête élargie radialement 47 qui est délimitée par une face transversale avant 52, par une face transversale arrière 51, et par une face latérale périphérique 53 de poussée qui présente un profil convexe de révolution, en tronc de cône ou en tronc de sphère.

Cette face latérale de poussée 53 de la vis de rattrapage 46 est apte à coopérer avec une portion interne en vis-à-vis complémentaire 54 du piston primaire 16 centrée sur l'axe A.

La tête 47 de la vis de rattrapage 46 est maintenue axialement en appui vers l'avant, et en permanence de manière à assurer, sans jeu axial, la coopération des formes mentionnées précédemment – et ainsi une liaison sans jeu axial de la vis 46 par rapport au piston primaire 16, au moyen d'un ensemble 56 à action élastique.

L'ensemble 56 comporte un élément formant ressort 55 et une butée axiale à billes 57, qui coopère avec la face transversale arrière 51 de la tête 47 et qui permet la rotation de la tête 47.

La vis de rattrapage 46 forme ainsi, avec le piston primaire 16, un équipage solidaire mobile axialement par rapport au boîtier 14.

De manière connue, pour assurer la fonction de rattrapage automatique de l'usure, il est prévu un ressort de rattrapage d'usure 58.

Le ressort 58 est ici un ressort à boudin qui est monté 5 comprimé axialement dans une cage 59, et qui sollicite en permanence l'écrou de rattrapage 46, en agissant sur la collerette arrière 50, axialement vers l'arrière de manière à tendre à provoquer en permanence un "allongement" de la longueur axiale totale du groupe vis de rattrapage 44 – écrou de rattrapage 46.

10 A cet effet, le ressort de rattrapage automatique d'usure 58 coopère avec l'écrou de rattrapage 46 qui est immobilisé en rotation autour de l'axe A, d'une manière qui sera décrite par la suite.

Axialement vers l'arrière, au-delà de sa face transversale arrière 20, le boîtier 14 de l'étrier 12 se prolonge par un tronçon 15 tubulaire court 60 qui est délimité radialement vers l'extérieur par une surface cylindrique convexe 62.

La partie arrière du boîtier 14 est équipée d'un corps tubulaire intermédiaire 63 qui est rapporté sur le corps 14 de l'étrier 12.

A cet effet, le corps tubulaire 63 comporte un alésage interne 20 64 qui est centré et monté de manière étanche sur la surface 62 du tronçon tubulaire court 60 du boîtier 14.

Le tronçon tubulaire 63 est délimité axialement vers l'avant par une face transversale avant 66 qui est en appui axial contre la face transversale d'extrémité arrière 20 du corps 14.

25 Le corps tubulaire 63 est délimité axialement vers l'arrière par une face transversale arrière 68 dans laquelle est formé un lamage 70 axial centré qui est délimité par une facette transversale arrière 71 et par une surface périphérique axiale cylindrique concave 72.

Le frein comporte encore, rapporté axialement à l'arrière du 30 corps tubulaire intermédiaire 63, un couvercle arrière 74 en forme générale de pot cylindrique ouvert vers l'avant qui est délimité par sa face transversale avant 76 qui est en appui axial contre la face transversale arrière 68 du corps tubulaire intermédiaire 63.

Le couvercle arrière 74 comporte un alésage interne borgne 78 35 qui est ouvert axialement vers l'avant et qui est fermé vers l'arrière par une paroi transversale arrière de fond 80 du couvercle arrière 74.

Un piston hydraulique secondaire 82 est monté coulissant axialement de manière étanche dans l'alésage 78 du couvercle arrière 74 dans lequel il délimite ainsi une chambre hydraulique secondaire 24S formée dans une cavité hydraulique secondaire SHC formée dans le fond du couvercle arrière 74.

Le piston secondaire 82 est délimité axialement vers l'arrière par une face transversale arrière 84 et axialement vers l'avant par une face transversale avant 86.

L'étanchéité radiale extérieure du piston secondaire 82 par rapport à l'alésage 78 est assurée au moyen d'un joint d'étanchéité 89 qui est monté dans une gorge radiale interne 88 du piston secondaire 82.

Le piston secondaire 82 comporte encore un perçage axial interne et central débouchant 90 dans lequel est formée une gorge radiale interne 92 qui reçoit un joint annulaire d'étanchéité 93.

Le frein comporte une plaque transversale 100, dite de butée, en forme générale de disque et dont une portion périphérique 101, radialement extérieure, en forme générale de rondelle annulaire, est délimitée par une paroi cylindrique convexe 102 et par deux faces transversales parallèles et opposées arrière 104 et avant 106.

Cette portion périphérique 101, radialement extérieure, est reçue, avec jeu radial, dans leamage 70 et elle est montée serrée axialement entre la face transversale arrière 71 duamage 70 et une portion en vis-à-vis de la face transversale avant 76 du couvercle arrière 74.

L'épaisseur axiale « e » de la portion périphérique 101 est supérieure à la profondeur axiale « p » duamage 70.

L'assemblage et la fixation du couvercle arrière 74, du corps tubulaire intermédiaire 63 et le serrage de la portion périphérique 101 de la plaque transversale de butée 100 est ici assuré au moyen des trois vis 22 qui sont réparties angulairement de manière régulière à la périphérie du corps tubulaire 63, et qui s'étendent à travers des perçages axiaux lisses 23 du corps tubulaires 63.

A l'issue du serrage des vis 22, la plaque transversale de butée est immobilisée par rapport au corps tubulaire 63, et donc par rapport

au boîtier 14, axialement et radialement, du fait du serrage axial de de sa portion périphérique 101 entre les faces opposées 71 et 76.

Le diamètre externe de la portion périphérique 101 de la plaque de butée 100 est inférieur au diamètre interne de la paroi interne concave 72 du lamage 70 de manière à délimiter un logement qui reçoit un joint annulaire d'étanchéité 110 qui, après le serrage des vis 22, est monté comprimé axialement.

La plaque transversale de butée 100 comporte un trou central débouchant axialement 112 et elle comporte, sur sa face transversale avant, une collerette axiale de butée 114 qui s'étend axialement en saillie par rapport au plan de la face transversale 106 et qui est délimitée axialement par une face transversale annulaire avant de butée 116.

Le frein comporte une tige de piston 120 centrale, aussi appelée arbre principal, qui comporte un premier tronçon d'extrémité avant 122 qui est reçu en coulissement axial, de manière étanche, dans le perçage central 28 de la paroi transversale de fond 26 du boîtier 14, avec interposition d'un joint annulaire d'étanchéité 31 monté dans une gorge 29 formée dans le perçage 28.

La tige de piston 120 se prolonge axialement vers l'arrière par un tronçon central fileté 124, puis par un tronçon intermédiaire 126 de blocage en rotation de la tige de piston 120 par rapport à la plaque transversale de butée 100.

Comme on peut le voir sur les figures, le profil extérieur convexe du tronçon de blocage 126 n'est pas de révolution, mais il est de forme complexe - ici cannelée - et complémentaire du profil interne du trou central 112 de la plaque transversale de butée 100, de manière à immobiliser le tronçon 126, et donc la tige de piston 120, en rotation par rapport à la plaque transversale de butée 100, et donc par rapport au boîtier 14.

Plus précisément, le tronçon de blocage 126 de la tige de piston 120 est un tronçon de plus grand diamètre cannelé extérieurement.

Il comporte ici six cannelures, ou rainures, axiales 200 qui sont réparties angulairement de manière régulière.

En section par un plan radial, chaque cannelure 200 présente un profil arrondi concave en arc de cercle dont le rayon est R1.

Les cannelures 200 sont séparées par des six arêtes, ou listels, axiales 202.

5 En section par un plan radial, chaque arête 202 présente un profil arrondi convexe en arc de cercle, en forme général de lobe, dont le rayon est R2.

Chaque cannelure 200 est délimité par une génératrice axiale de fond 204 et par deux génératrices axiales 206. Les génératrices  
10 axiales 206 sont situées sur un diamètre D1.

Chaque arête 202 est délimitée par une génératrice axiale de sommet 208 et par deux génératrices axiales 206.

De manière complémentaire, avec un léger jeu permettant un coulisement axial relatif des deux pièces, le trou central 112 de la  
15 plaque transversale de butée 100 est cannelé intérieurement.

Il comporte ici six cannelures, ou rainures, axiales 210 qui sont réparties angulairement de manière régulière.

En section par un plan radial, chaque cannelure 210 présente un profil arrondi concave en arc de cercle complémentaire de celui  
20 d'une arête 202.

Chaque cannelure 210 est délimité par une génératrice axiale de fond 214 qui sont situées sur un diamètre D2.

Les cannelures 210 sont séparées par des six arêtes, ou listels, axiales 212.

25 En section par un plan radial, chaque arête 212 présente un profil arrondi convexe en arc de cercle complémentaire de celui d'une cannelure 200.

A titre d'exemple, en se référant à la figure 14A, dans le cas d'un tronçon à six cannelures 200 et six arêtes 202,

30  $D1 = 0,87 \times D2$  et  $R1 = 2,5 \times R2$

Cette conception et ce profil des deux parties cannelées permet d'avoir (en section) de trois à sept points de contact (soit trois à sept génératrices axiales de contact) entre la pièce femelle 100-112 et la pièce mâle 120-126, afin de diminuer les pressions de contact en  
35 chaque point, de réduire le phénomène de matage des pièces au fur et à mesure de leur utilisation, et de pouvoir ainsi continuer à maîtriser le

jeu angulaire entre les pièces. De même, en éloignant radialement les points de contact de l'axe central A, on favorise la réduction du matage entre les pièces.

On a représenté aux figures 14B à 14E quatre variantes de conception des deux pièces cannelées complémentaires.

A la figure 14B, il y a trois cannelures 202 et  $D1 = 0,80 \times D2$  et  $R1 = 5,0 \times R2$

A la figure 14C, il y a quatre cannelures 202 et  $D1 = 0,85 \times D2$  et  $R1 = 2,0 \times R2$

A la figure 14D, il y a cinq cannelures 202 et  $D1 = 0,87 \times D2$  et  $R1 = 2,0 \times R2$

A la figure 14E, il y a sept cannelures 202 et  $D1 = 0,87 \times D2$  et  $R1 = 2,5 \times R2$

La mise en œuvre de cette conception, de l'arrêt en rotation de la tige de piston 120 par rapport à la plaque transversale de butée 100, n'est pas limitée à une plaque transversale de butée rapportée, mais elle peut aussi être utilisée si la plaque transversale de butée est réalisée en une seule pièce avec le corps tubulaire 63.

De même, cette conception n'est pas limitée au cas d'un ensemble à deux chambres hydrauliques, mais elle peut être mise en œuvre dans le cas d'un frein ne comportant qu'une seule chambre hydraulique « primaire » ou principale.

Par ailleurs, le tronçon de blocage 126 est monté coulissant axialement dans le trou central 112.

Enfin, la tige de piston 120 comporte un tronçon axial d'extrémité arrière 128, analogue au tronçon axial d'extrémité avant 122, qui est monté coulissant axialement de manière étanche dans le trou central 90 du piston secondaire 82.

Du fait des étanchéités assurées au niveau du tronçon axial d'extrémité avant 122 et du tronçon axial d'extrémité arrière 128, par rapport à la paroi transversale de fond 26 et au piston secondaire 82 respectivement, cette conception assure l'étanchéité de la chambre hydraulique secondaire SHC formée dans la cavité hydraulique secondaire 24S.

L'ensemble comporte une cavité intermédiaire IC, non hydraulique, qui est délimitée axialement vers l'arrière et de manière

étanche par le piston secondaire 82, et axialement vers l'avant et de manière étanche par la paroi transversale de fond 26 du boîtier 14.

L'ensemble délimite ainsi une chambre intermédiaire 24I qui, comme cela sera expliqué par la suite, n'est pas alimentée en fluide hydraulique, et est une chambre dite "à l'air".

Pour assurer la communication hydraulique entre la chambre hydraulique principale 24P et la chambre hydraulique secondaire 24S, la tige de piston 120 comporte un perçage axial central débouchant 130.

Comme on peut le voir notamment à la figure 6, le tronçon d'extrémité axiale avant 132 du perçage central 130 est d'un diamètre plus grand et il présente un profil intérieur concave non de révolution 132.

Le tronçon axial d'extrémité avant 122 de la tige de piston 120, avec sa conformation interne non de révolution, s'étend axialement vers l'avant à travers la paroi transversale de fond 26 du boîtier 14, et axialement au-delà de la face transversale arrière de fond 33 de l'alésage 25 du boîtier 14 de manière à assurer sa coopération avec l'écrou de rattrapage 46.

Le tronçon axial d'extrémité arrière en forme de collerette annulaire 50 de la vis de rattrapage 46 loge un poussoir central 134 qui est fixé et centré dans la collerette et qui se prolonge axialement vers l'arrière par un tronçon axial arrière 136 de diamètre réduit et de profil non de révolution complémentaire du profil interne du tronçon 132 complémentaire de la partie avant de la tige de piston 120.

Le tronçon 136 est reçu dans le tronçon 132, avec une possibilité de coulissement axial par rapport au tronçon axial d'extrémité avant 122 en permettant ainsi une possibilité de déplacement axial relatif de l'écrou de rattrapage 46 par rapport à la tige de piston 120.

Le poussoir central 134 est, comme la tige de piston 120, percé axialement par un perçage axial débouchant 138 qui prolonge le perçage 130 en mettant ainsi en communication hydraulique la chambre hydraulique secondaire 24S avec la chambre hydraulique primaire 24P, via l'interface entre le filetage de la vis de rattrapage 44 et le taraudage de l'écrou de rattrapage 46.

Dans la mesure où, comme cela a été expliqué précédemment, la tige de piston 120 est immobilisée en rotation par rapport au boîtier 14, la liaison en rotation entre la tige de piston 120 et l'écrou de rattrapage 46 assure l'immobilisation en rotation de l'écrou de rattrapage 46 par rapport au boîtier 14, pour permettre le fonctionnement du groupe 43 de rattrapage automatique d'usure.

Le frein comporte encore une roue de blocage 140 qui est montée vissée sur le tronçon central fileté 124 de la tige de piston 120, par l'intermédiaire de son trou central taraudé 142.

La roue de blocage 140 est ainsi montée vissée de manière réversible sur le tronçon central fileté 124 de la tige de piston 120, et la roue de blocage 120 est apte à se déplacer axialement, par vissage ou par dévissage, le long du tronçon central fileté 124, dans les deux sens.

Ce déplacement s'effectue à l'intérieur de la chambre intermédiaire IC.

La roue de blocage 140 comporte une périphérie radiale externe dentée 144.

La roue de blocage 140 est aussi délimitée par une face transversale arrière 146, tandis qu'elle comporte une collerette 148 qui s'étend axialement vers l'avant et qui est délimitée par une face transversale annulaire avant 150.

Une butée axiale à rouleaux 152 est logée à l'intérieur de la collerette 148 et, dans la position illustrée à la figure 8, elle constitue une butée axiale définissant la position maximale avant de la roue de blocage 140 en butée contre la face transversale arrière 35 de la paroi transversale de fond 26, la butée à rouleaux 152 coopérant d'autre part avec une face transversale avant 154 de la roue de blocage 140.

Par ailleurs, la face transversale arrière 146 s'étend en regard de la face transversale annulaire avant de butée 116 de la plaque transversale de butée 100 pour, en position axiale maximale arrière de butée de la roue de blocage 140, venir en butée axiale contre celle-ci, comme cela est illustrée à la figure 10A.

Comme on peut le voir notamment aux figures 1 et 2, le tronçon tubulaire central 63 comporte une extension latérale transversale 160 qui délimite un logement intérieur 162, de forme générale

parallélépipédique rectangle, qui communique radialement avec la chambre intermédiaire IC dans laquelle est logée la roue de blocage 140. Le logement 162 est fermé par un capot 164 monté vissé.

Le logement 162 loge un ensemble motoréducteur pour l'entraînement en rotation et pour le blocage en rotation de la roue de blocage 140.

Cet ensemble comporte un moteur électrique 166, dont l'arbre de sortie 168, ici d'orientation verticale selon l'axe V, est lié en rotation à un pignon de sortie 170 qui engrène en permanence avec un pignon 172 de plus grand diamètre.

Le pignon 172 est lié en rotation à une extrémité axiale d'un axe vertical d'entraînement 174 qui est lui-même guidé et monté librement à rotation dans le logement 162.

L'axe 174 est ainsi apte à être entraîné en rotation dans les deux sens, avec réduction du régime de rotation, par l'arbre de sortie 168 du moteur électrique 166, en fonction de l'alimentation électrique de ce dernier.

L'axe 174 est aussi apte à être bloqué en rotation lorsque l'arbre 168 de sortie du moteur électrique 166 ne tourne pas.

L'axe 174 porte et est lié en rotation à une vis sans fin d'entraînement 176, ici réalisée en une seule pièce avec l'arbre 174, dont le filetage fait saillie, selon la direction transversale, radialement à l'intérieur de la chambre intermédiaire IC pour engrèner et coopérer en permanence avec la périphérie dentée 144 de la roue de blocage 140.

Comme on peut le voir notamment sur les figures 2 et 4, le dimensionnement et le positionnement relatif de la périphérie dentée 144 de la roue de blocage 140 et de la vis d'entraînement 176 sont tels que ces deux composants sont en permanence en engrènement, et ceci quelle que soit la position axiale de la roue de blocage 140.

Au-delà de sa structure classique d'ensemble motoréducteur, la caractéristique principale de la liaison entre la vis sans fin 176 et la roue dentée de blocage 140 est son caractère non réversible, c'est-à-dire que tout déplacement axial de la tige de piston 120 par rapport au boîtier 14 est impossible si le moteur électrique ne tourne pas, c'est-à-

dire si la roue de blocage 140 est immobilisée en rotation par cette liaison non réversible.

Pour l'alimentation en fluide hydraulique sous pression, par une source de fluide sous pression (non représentée) telle qu'une pompe et/ou un maître-cylindre de freinage, le boîtier 14 de l'étrier 12 comporte un raccord hydraulique 180 qui communique avec la chambre hydraulique primaire 24P, tandis que le couvercle arrière 74 comporte lui aussi un raccord hydraulique 182 qui peut être utilisé de la même manière, ou comme vis de purge, ces deux fonctions pouvant être inversées entre les deux raccords.

Dans la position illustrée à la figure 8, dans laquelle la roue de blocage 140 est dans sa position axiale extrême avant, en l'absence d'alimentation électrique du moteur électrique 166, en utilisation de freinage de service, la roue de blocage 140 est bloquée en rotation par le moteur 166 et la vis sans fin 176.

Lorsque la pression hydraulique de service est établie simultanément dans les deux chambres hydrauliques primaire 24P et secondaire 24S, le piston primaire 16 est sollicité axialement vers l'avant pour appliquer un effort primaire de freinage PBF au patin de frein associé.

Par contre, la pression établie simultanément dans la chambre hydraulique secondaire SHC, qui agit sur la face arrière 84 du piston secondaire 82, ne transmet aucun effort de freinage supplémentaire au patin de frein sur lequel agit le piston primaire 16.

En effet, sous l'effet de la pression, le piston secondaire se déplace axialement vers l'avant jusqu'à ce que sa face transversale avant 86 vienne en butée axiale contre une face transversale arrière 127 en vis à vis du tronçon de blocage 126 de la tige de piston 120, mais le piston secondaire 82 ne peut pas provoquer de déplacement axial de la tige de piston 120 vers l'avant, puisque cette dernière est empêchée, par la roue de blocage 140, de se déplacer axialement par rapport au boîtier 14.

Les efforts mécaniques axiaux, orientés vers l'avant, exercés par le piston secondaire 82 sont repris par le boîtier 14, à travers la tige de piston 120, la roue de blocage 140 et la butée axiale à rouleaux 152.

Ces efforts sont aussi repris ou encaissés par la vis sans fin d'entraînement 176 en bout de son axe 174, à son autre extrémité 175 (voir figure 4) de forme tronconique convexe qui est en appui axial sur une portée tronconique concave complémentaire 177 du logement 162 du corps tubulaire 163.

De manière connue, lorsque l'on supprime la pression hydraulique d'actionnement de service, le piston primaire 16 recule légèrement vers l'arrière sous l'action du patin de frein associé, avec intervention éventuelle du groupe 43 de rattrapage automatique d'usure.

Pour provoquer la mise en œuvre du frein de stationnement, il est nécessaire, comme précédemment, d'alimenter simultanément les deux chambres hydraulique primaire 24P et secondaire 24S, et de "libérer" la tige de piston 120 pour que, dans un premier temps et sous l'action du piston secondaire 82, la tige de piston - par l'intermédiaire du poussoir 134 - applique un effort axial à l'écrou de rattrapage 46, et donc à la vis de rattrapage 44, et donc au piston primaire 16.

On obtient ainsi, comme on peut le voir à la figure 9A, l'application de l'effort de freinage primaire PBF, ou effort de freinage de service, et l'application d'un effort supplémentaire de freinage secondaire SBF de stationnement.

A cet effet, et comme cela est représenté schématiquement à la figure 9B, le moteur électrique 166 est alimenté et son arbre de sortie 168 est entraîné en rotation pour entraîner en rotation la roue dentée de blocage 140 dans le sens correspondant à son déplacement axial, de la droite vers la gauche, en considérant la figure 9A.

La vis sans fin d'entraînement 176 entraîne la roue dentée de blocage 140 qui, en combinaison avec le piston secondaire 82, permet et déplacement ou translation axiale de la tige de piston 120 de la gauche vers la droite pour que la tige de piston 120, comme cela a été expliqué ci-dessus, agisse alors indirectement sur le piston primaire 16.

Un effort total de freinage correspondant à l'effort total de freinage de stationnement PBF + SBF est alors appliqué au piston primaire 16.

Selon un principe connu, il est nécessaire de maintenir cet effort de freinage de stationnement appliqué, après relâchement du freinage hydraulique, c'est-à-dire après suppression de la pression hydraulique dans les deux chambres hydrauliques primaire 24P et  
5 secondaire 24S.

Ceci est obtenu par l'intermédiaire de la roue de blocage 140 qui, sous l'action du moteur électrique 166, a atteint sa position axiale arrière de butée illustrée à la figure 10A dans laquelle la roue de blocage 140 est en butée axiale vers l'arrière contre la face annulaire  
10 de butée 116 de la plaque transversale de bute 100.

Lorsque la pression hydraulique est supprimée et que l'alimentation du moteur électrique est interrompue, l'ensemble est dans l'état mécanique illustré à la figure 10A.

La roue dentée de blocage 140 est bloquée en rotation du fait des efforts de frottement à l'interface avec la face annulaire de butée  
15 116.

La roue dentée de blocage 140 est aussi bloquée en rotation du fait du caractère non réversible de la liaison assurée par la vis d'entraînement sans fin 176 et de la reprise des efforts au niveau de  
20 son axe (174, 175 et 177) comme mentionné précédemment.

Comme on peut le voir à la figure 10A, les efforts axiaux correspondant à l'effort total de freinage de stationnement appliqué au piston primaire 16, sont repris par le boîtier 14 à travers la vis de rattrapage 44, l'écrou de rattrapage 46, le poussoir 134, la tige de  
25 piston 120, la roue dentée de blocage 140, la plaque transversale de butée 100, le couvercle arrière 74, et les vis 22.

Pour relâcher l'effort de freinage de stationnement, en partant de la position représentée à la figure 10A, on établit à nouveau la pression hydraulique simultanément dans les deux chambres  
30 hydrauliques primaire 24P et secondaire 24S.

On provoque ensuite l'entraînement en rotation de l'arbre de sortie 168 du moteur électrique 166, et donc de la roue de blocage 140, dans le sens inverse de celui mis en œuvre précédemment, de préférence jusqu'à ce que la roue dentée de freinage 140 occupe à  
35 nouveau sa position axiale avant en butée contre le boîtier 14, cette

position pouvant être détectée par une détection d'un pic du courant d'alimentation du moteur électrique 166.

La rotation de la roue dentée de blocage 140 permet, le "desserrage" du frein de stationnement, et donc du frein, qui retourne à son état initial illustré à la figure 8 dans le lequel il peut à nouveau être utilisé, notamment en frein de service.

A titre d'exemple, pour un piston primaire 16 de 38 mm de diamètre procurant une surface utile, ou surface efficace, de 1134 mm<sup>2</sup>, la valeur de l'effort de freinage de service PBF est égal à 9073 Newtons pour une pression hydraulique de 80 bars, à 6805 Newtons pour une pression hydraulique de 60 bars, et à 4536 Newtons pour une pression hydraulique de 40 bars.

Pour un piston secondaire 82 de 48 mm de diamètre procurant une surface utile, ou surface efficace, de 1664 mm<sup>2</sup>, la valeur de l'effort SBF exercé par le piston secondaire seul est égal à 13314 Newtons pour une pression hydraulique de 80 bars, à 9986 Newtons pour une pression hydraulique de 60 bars, et à 6657 Newtons pour une pression hydraulique de 40 bars.

Lors de la phase de mise sous pression en actionnement du frein de stationnement, et après « libération » de la tige de piston 120, l'effort total PBF + SBF est égal à 22387 Newtons pour une pression hydraulique de 80 bars, à 16791 Newtons pour une pression hydraulique de 60 bars, et à 11193 Newtons pour une pression hydraulique de 40 bars.

Après blocage mécanique en position actionnée du frein de stationnement et suppression de la pression hydraulique, la valeur de l'effort de freinage de stationnement « installé » est réduit d'environ 20% par rapport à la somme PBF + SBF.

On se reportera maintenant essentiellement aux figures 15A à 15C et 16A à 16C.

L'interface fileté RT, ou pas de vis, entre l'écrou de rattrapage 46 et la vis de rattrapage 44 est un pas de vis à filetage réversible avec pas à droite, tandis que l'interface fileté LT entre le tronçon fileté 124 de la tige de piston 120 et la roue de blocage 140 est un pas de vis à filetage réversible à gauche.

A la figure 16B, lorsque l'effort "hydraulique" total de freinage en frein de stationnement est appliqué à l'ensemble qui est sous charge axialement, il n'y a pas de rotation sous charge de la vis de rattrapage 44.

5 Le blocage en rotation de l'écrou de rattrapage 46 par rapport au boîtier 14 permet l'établissement de l'effort de serrage des patins de frein sur le disque.

La course axiale de l'écrou de rattrapage 46 doit être possible pour permettre l'établissement de l'effort de serrage et le  
10 fonctionnement du groupe 43 de rattrapage automatique d'usure, en fonction de l'usure des garnitures de friction des patins de frein.

A la figure 16C, on a représenté l'état de l'ensemble lorsque l'alimentation des chambres hydraulique primaire 24P et secondaire 24S a été interrompue, et que la roue de blocage 140 est dans sa  
15 position axiale maximale arrière en butée axiale contre la face annulaire de butée 116 de la plaque transversale de butée 100.

La tige de piston 120 est bloquée en rotation par rapport à la plaque transversale de butée 100, ce blocage étant symbolisé par le rectangle BAR, tandis que le blocage en rotation de l'écrou de  
20 rattrapage 46 par rapport à la tige de piston 120 est symbolisé par le rectangle FAR.

L'effort "statique" de freinage de stationnement appliqué au piston primaire 16 est repris par la chaîne mécanique décrite précédemment.

25 Etant donnés les déplacements axiaux et en rotation relatifs des composants principaux (14-100, 140, 120, 46, 44 et 16) lors des différentes étapes de mise en œuvre du frein (tant en frein de service qu'en frein de stationnement), il existe une série de jeux relatifs, notamment en rotation, qui sont notamment dus aux interfaces filetées,  
30 ou pas de vis, LT et RT.

En vue du maintien d'une valeur maximale de l'effort de freinage de stationnement, après relâchement de l'actionnement hydraulique, il est souhaitable qu'il n'existe à cet instant aucun jeu en rotation, ou le moins de jeu possible, entre les différents composants.

35 Cette caractéristique de fonctionnement est obtenue grâce à l'agencement "en série" des blocages en rotation BAR et FAR et grâce

au choix des deux pas de vis opposés, ou inversés, à droite RT et à gauche LT.

Aux figures 15A à 15C, on a représenté par des flèches "blanches" R1 le sens de rotation de la tige de piston 120 sous l'action des couples qui lui sont appliqués, et par des flèches "noires" R2 et R3 respectivement, l'indication du couple appliqué à la tige de piston 120 et/ou à l'écrou de rattrapage 46, du fait des liaisons filetées RT et LT.

L'état représenté à la figure 15A correspond au comportement lors de l'établissement de l'effort de frein de stationnement.

10 L'état représenté à la figure 15B correspond au comportement lors de l'établissement de l'effort hydraulique total en frein de stationnement.

L'état représenté à la figure 15C correspond au comportement après le blocage « mécanique » en frein de stationnement et relâchement des efforts hydrauliques d'actionnement en frein de stationnement.

Dans l'état de frein de stationnement actionné, et en cas d'une panne ne permettant plus l'alimentation du moteur électrique 166 et/ou l'entraînement en rotation de la roue dentée de blocage 140, il est possible de "libérer" le frein de stationnement par une opération de maintenance en provoquant un léger desserrage axial des vis de montage et de fixation 22, qui entraîne alors un "desserrage" axial.

La conception qui vient d'être décrite permet aussi un assemblage préalable, ou pré-assemblage, d'un sous ensemble arrière qui est ensuite monté et fixé sur le boîtier 14. Ce sous ensemble comprend principalement le couvercle arrière 74, le piston secondaire 82, la plaque transversale de butée 100, la tige de piston 120, la roue de blocage 140, le corps tubulaire intermédiaire 63, et le mécanisme d'entraînement de la vis de blocage 140 avec notamment son moteur électrique 166.

La mise en œuvre d'une chambre hydraulique secondaire 24S en association avec la chambre hydraulique primaire 24P pour l'application de l'effort total de freinage de stationnement permet d'établir un effort de freinage de stationnement très important, et la conception décrite précédemment permet d'assurer la mise en œuvre

du frein de stationnement sans faire appel à aucune vanne ou électrovanne hydraulique particulière.

La consommation électrique, ou consommation de courant, est très faible car les utilisations du moteur électrique sont très réduites, tant en durée que en couple.

#### LISTE DES REFERENCES

	12	étrier
10	14	boîtier avant
	16	piston primaire
	18	groupe d'actionnement hydraulique secondaire
	20	face transversale arrière
	22	vis axiales
15	23	perçages axiaux lisses
	24P	cavité hydraulique primaire
	24S	cavité hydraulique secondaire
	25	alésage usiné
	26	paroi transversale de fond
20	28	trou axial débouchant
	29	gorge
	30	paroi transversale avant
	31	joint annulaire d'étanchéité
	32.	paroi latérale cylindrique tubulaire
25	33	face transversale arrière de fond
	34	face transversale externe
	35	face transversale arrière
	36	face transversal annulaire arrière
	38	paroi latérale
30	40	gorge radiale
	41	joint annulaire
	42	encoches
	43	groupe de rattrapage automatique d'usure
	44	vis de rattrapage
35	45	corps principal de la vis de rattrapage
	46	écrou de rattrapage

	47	tête de la vis de rattrapage
	48	perçage taraudé de l'écrou de rattrapage
	50	tronçon axial d'extrémité arrière
	51	face annulaire transversale d'extrémité avant
5	52	face transversale avant
	53	face latérale périphérique
	54	portion interne du piston primaire
	55	élément formant ressort
	56	ensemble à action élastique
10	57	butée axiale à billes
	58	ressort de rattrapage d'usure
	59	cage
	60	tronçon tubulaire court
	62	surface cylindrique convexe
15	63	corps tubulaire intermédiaire
	64	alésage interne
	66	face transversale avant
	68	face transversale arrière
	70	lamage
20	71	facette transversale arrière
	72	surface périphérique axiale cylindrique concave
	74	couvercle arrière
	76	face transversale avant
	78	alésage interne borgne
25	80	paroi transversale arrière de fond
	82	piston hydraulique secondaire
	84	face transversale arrière
	86	face transversale avant
	88	gorge radiale interne
30	89	joint d'étanchéité
	90	perçage axial interne
	92	gorge radiale interne
	93	joint annulaire d'étanchéité
	100	plaque transversale
35	101	portion périphérique
	102	paroi cylindrique convexe

- 104 face transversale arrière  
106. face transversale avant  
110 joint annulaire d'étanchéité  
112 trou central  
5 114 collerette axiale de butée  
116 face transversale annulaire avant de butée  
120 tige de piston  
122 tronçon d'extrémité avant  
124 tronçon central fileté  
10 126 tronçon intermédiaire  
127 face transversale arrière  
128 tronçon axial d'extrémité arrière  
130 perçage axial  
132 tronçon d'extrémité avant  
15 134 poussoir central  
136 tronçon axial arrière  
138 perçage axial  
140 roue de blocage  
142 trou central taraudé  
20 144 périphérie radiale externe dentée  
146 face transversale arrière  
148 collerette  
150 face transversale annulaire avant  
152 butée axiale à rouleaux  
25 154 face transversale avant  
160 extension latérale transversale  
162 logement intérieur  
163 portée tronconique  
164 capot  
30 166 moteur électrique  
168 arbre de sortie  
170 pignon de sortie  
172 pignon de grand diamètre  
174 axe d'entraînement  
35 175 extrémité de la vis  
176 vis sans fin d'entraînement

	177 portée tronconique concave
	180 raccord hydraulique
	182 raccord hydraulique
	200 cannelures axiale
5	202 rainure axiales
	204 génératrice axiale de fond
	206 génératrice axiale
	208 génératrice axiale de sommet
	210 cannelure axiale
10	212 rainure axiale
	214 génératrice axiale de fond
	PHC chambre hydraulique primaire
	SHC chambre hydraulique secondaire
	IC chambre intermédiaire
15	PBF effort primaire de freinage
	SBF effort secondaire de freinage

## REVENDEICATIONS

1. Frein à disque à commande hydraulique comportant un frein de stationnement à actionnement hydraulique, qui comporte :

5 - un étrier de frein (12) qui comporte un boîtier (14) dans lequel est formée une cavité hydraulique primaire (PHC) ouverte axialement vers l'avant ;

10 - un piston primaire (16) qui est monté coulissant axialement de manière étanche dans la cavité hydraulique primaire (PHC) du boîtier (14) dans laquelle il délimite axialement une chambre hydraulique primaire (24P) et qui est apte à coopérer avec un patin associé de frein à disque pour exercer sur ce dernier un effort primaire de poussée axiale, d'arrière en avant, lorsque la chambre hydraulique primaire (PHC) est alimentée en fluide sous pression ;

15 - une tige de piston (100) qui est mobile axialement avec le piston primaire (16) par rapport au boîtier (14) ;

20 - une cavité hydraulique secondaire (SHC), un piston secondaire (82) qui est monté coulissant axialement de manière étanche dans la cavité hydraulique secondaire (SHC) dans laquelle il délimite, axialement vers l'avant, une chambre hydraulique secondaire (24S) et qui est apte à coopérer avec la tige de piston (120) pour exercer sur cette dernière un effort secondaire de poussée axiale (SBF), d'arrière en avant, lorsque la chambre hydraulique secondaire (24S) est alimentée en fluide sous pression,

25 caractérisé en ce que la tige de piston (120) comporte un tronçon d'extrémité arrière (128) qui s'étend, axialement vers l'arrière, au-delà du piston secondaire (82) à travers lequel il est guidé en coulissement axial étanche, et un tronçon d'extrémité avant (122) qui s'étend, axialement vers l'avant, au-delà de la paroi transversale de fond (26) du boîtier (14) à travers laquelle il est guidé en coulissement axial étanche, et en ce que les chambres hydrauliques primaire (PHC) et  
30 secondaire (SHC) sont en communication hydraulique par l'intermédiaire d'un passage axial débouchant (130) formé à travers la tige de piston (120).

2. Frein selon la revendication 1, caractérisé en ce que :

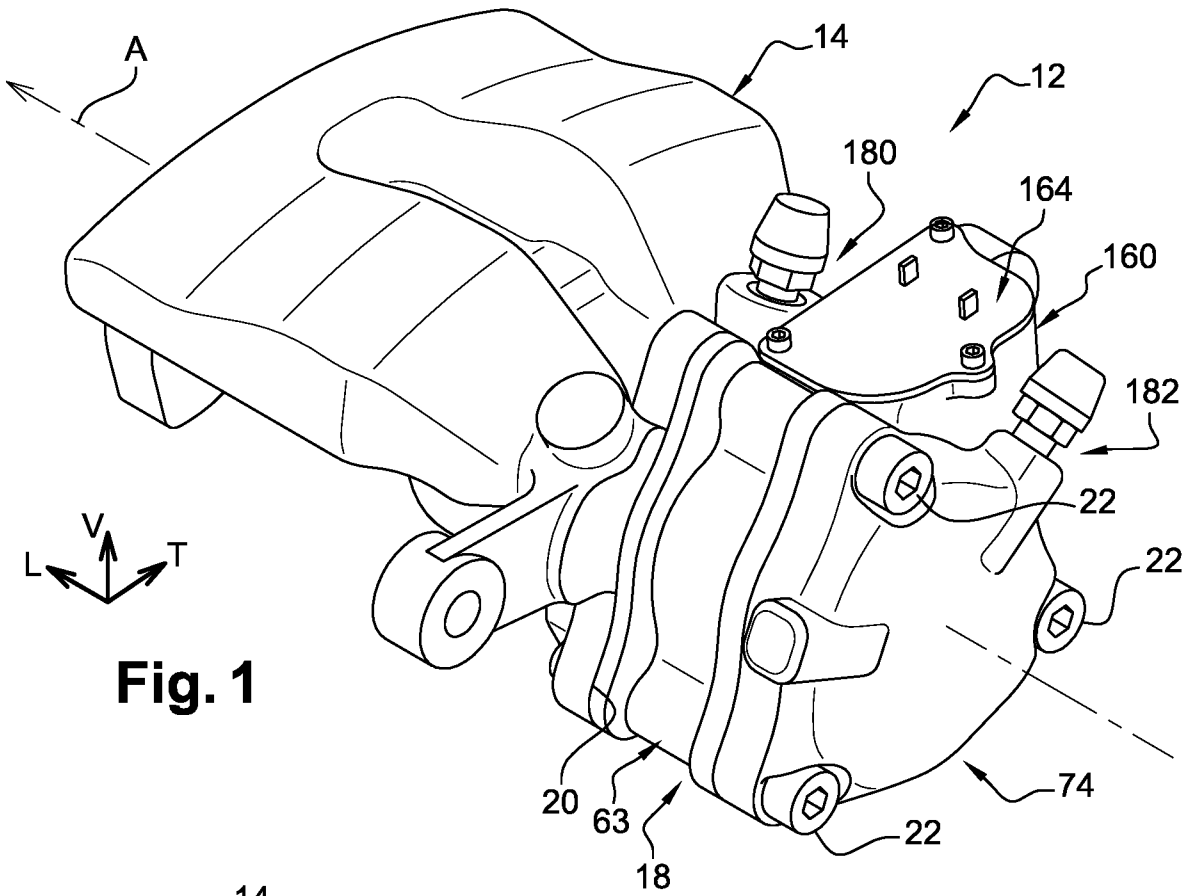
35 - la cavité hydraulique primaire (24P) loge un groupe (43) de rattrapage automatique d'usure des garnitures de friction des patins de

frein, qui comporte, à l'avant une vis (44) de réglage et, à l'arrière, un écrou (46) de réglage taraudé intérieurement qui est monté vissé sur le corps fileté (45) de la vis de réglage (44) ;

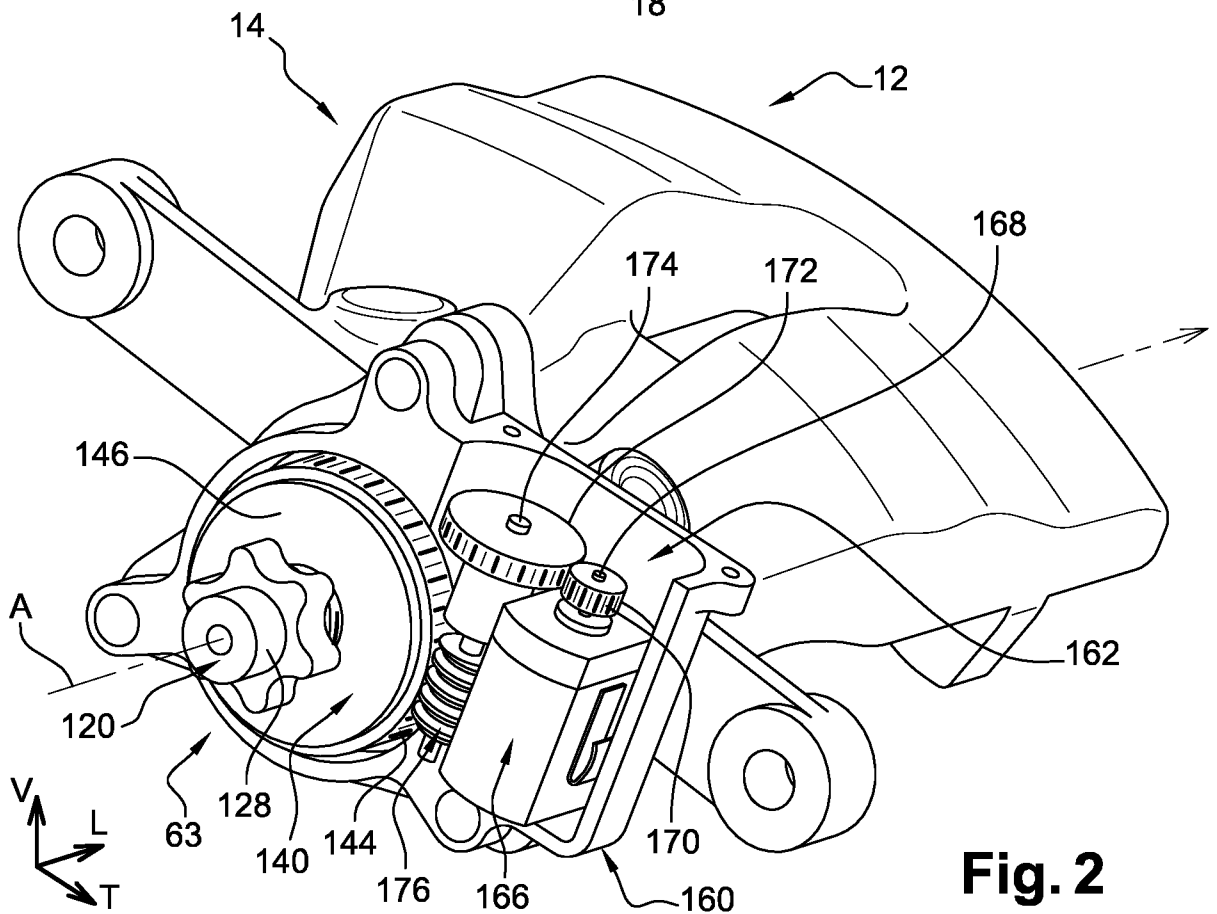
- un tronçon d'extrémité axiale arrière (50, 134) de l'écrou de réglage (46) comporte un perçage axial débouchant (138) qui communique avec le passage axial débouchant (130) formé à travers la tige de piston (120), pour mettre la chambre hydraulique secondaire (SHC) en communication hydraulique avec la chambre hydraulique primaire (PHC), via l'interface entre le filetage de la vis de réglage (44) et le taraudage (48) de l'écrou de réglage (46).

3. Frein selon la revendication 1, caractérisé en ce que la chambre hydraulique primaire (PHC), ou la chambre hydraulique secondaire (SHC), est apte à être reliée à une source externe de fluide suppression pour l'alimentation simultanée des deux chambres hydrauliques primaire (PHC) et secondaire (SHC).

4. Frein selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que la tige de piston (120) est immobilisée en rotation par rapport au boîtier (14).



**Fig. 1**



**Fig. 2**

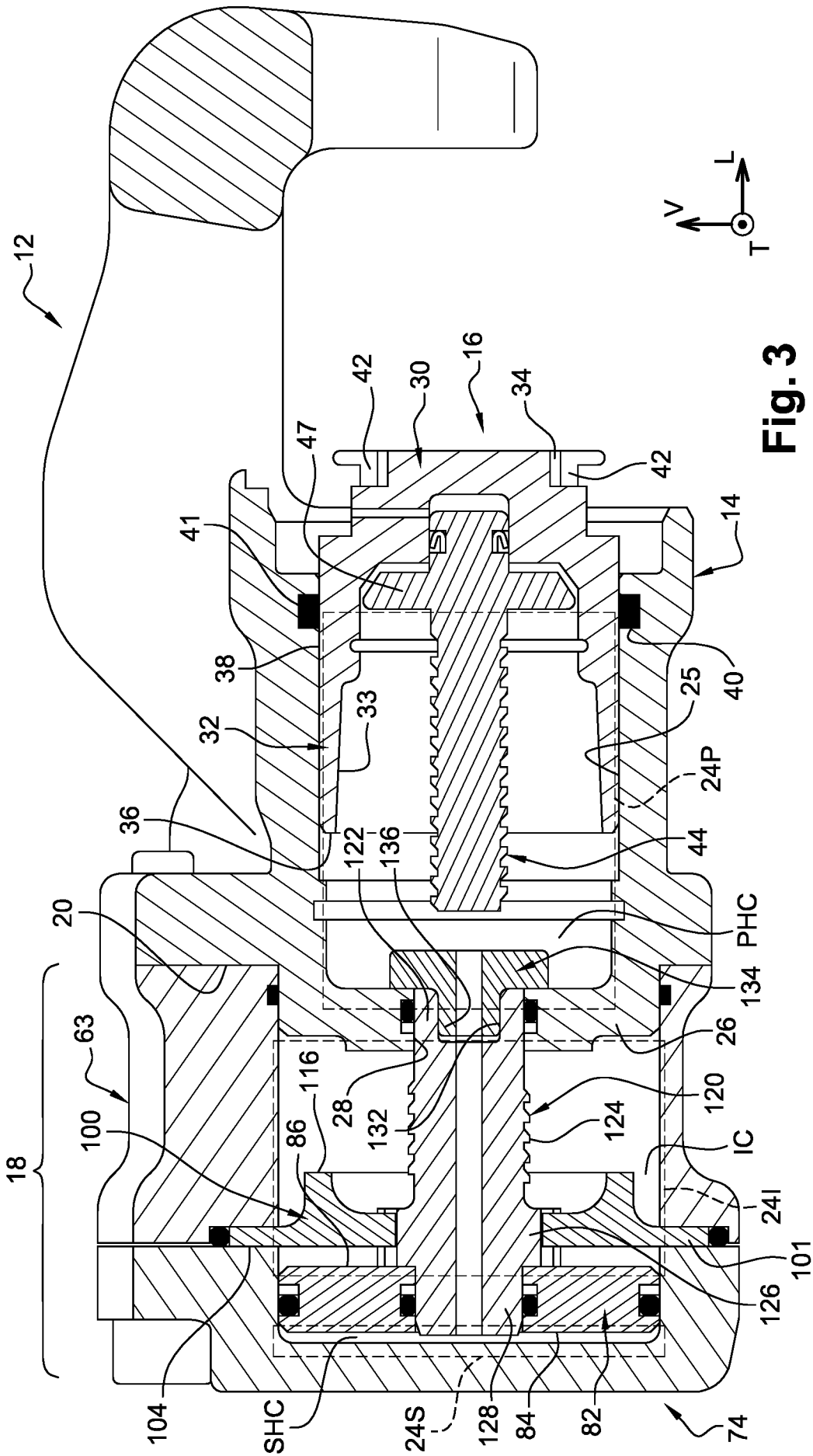


Fig. 3

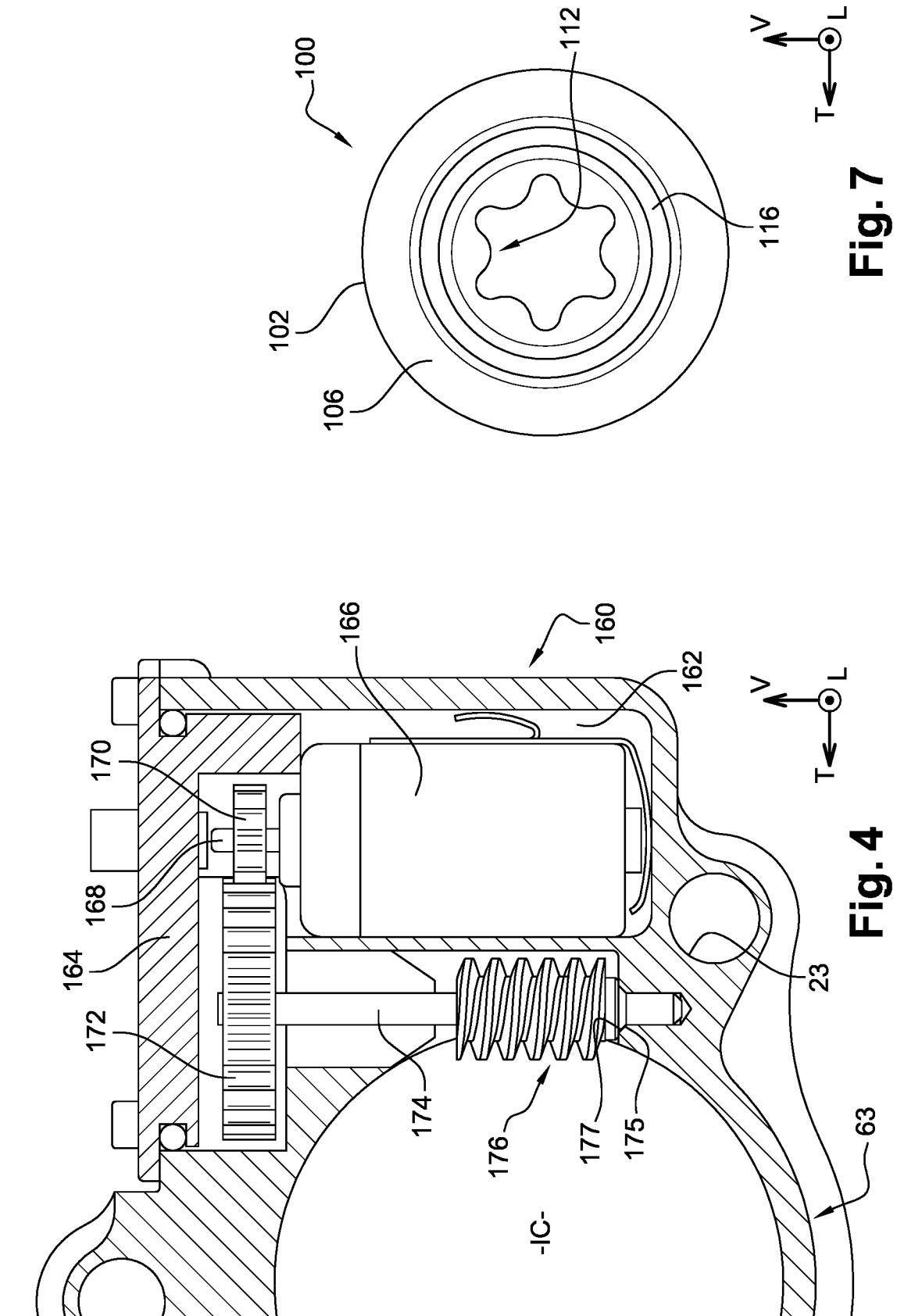


Fig. 7

Fig. 4



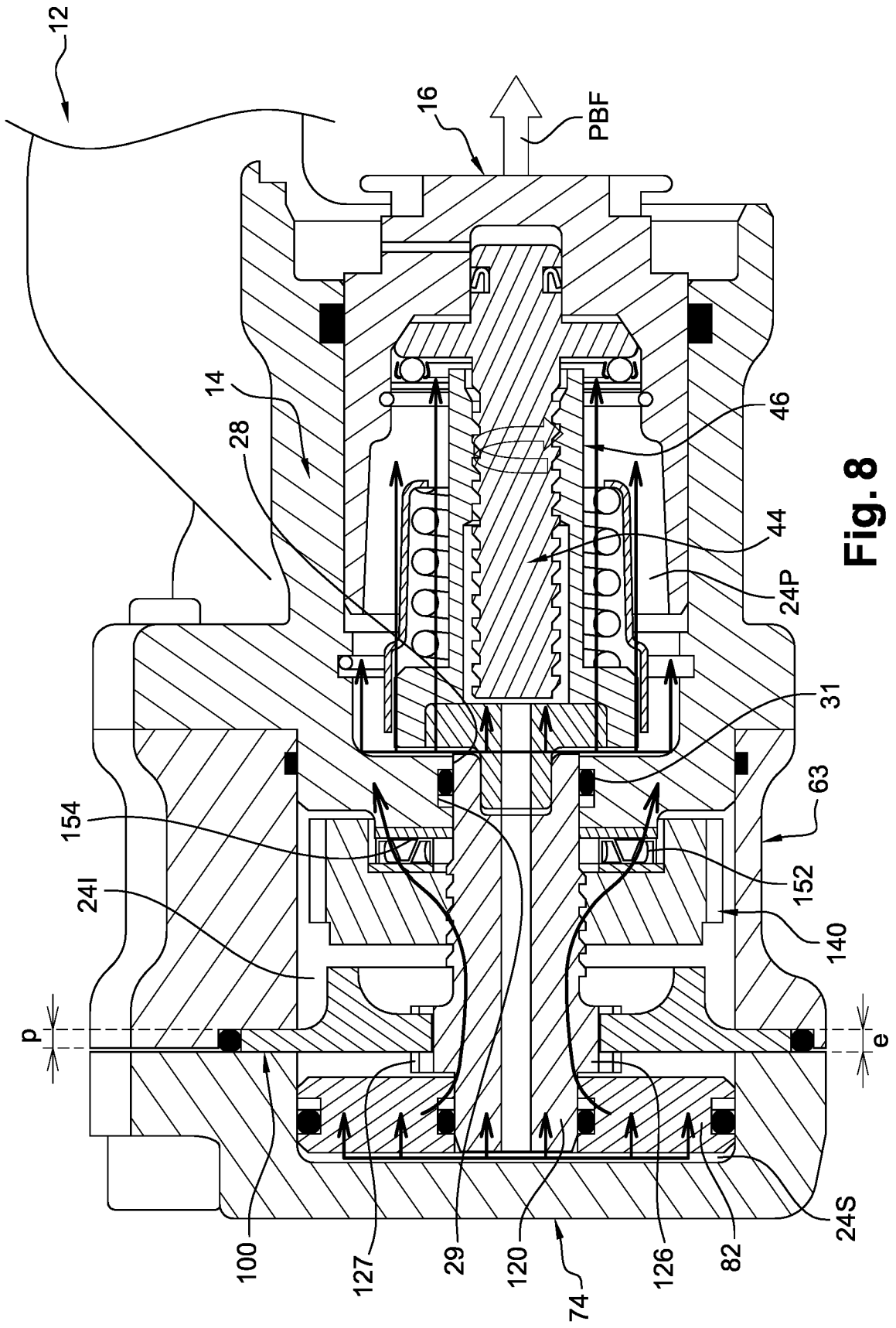
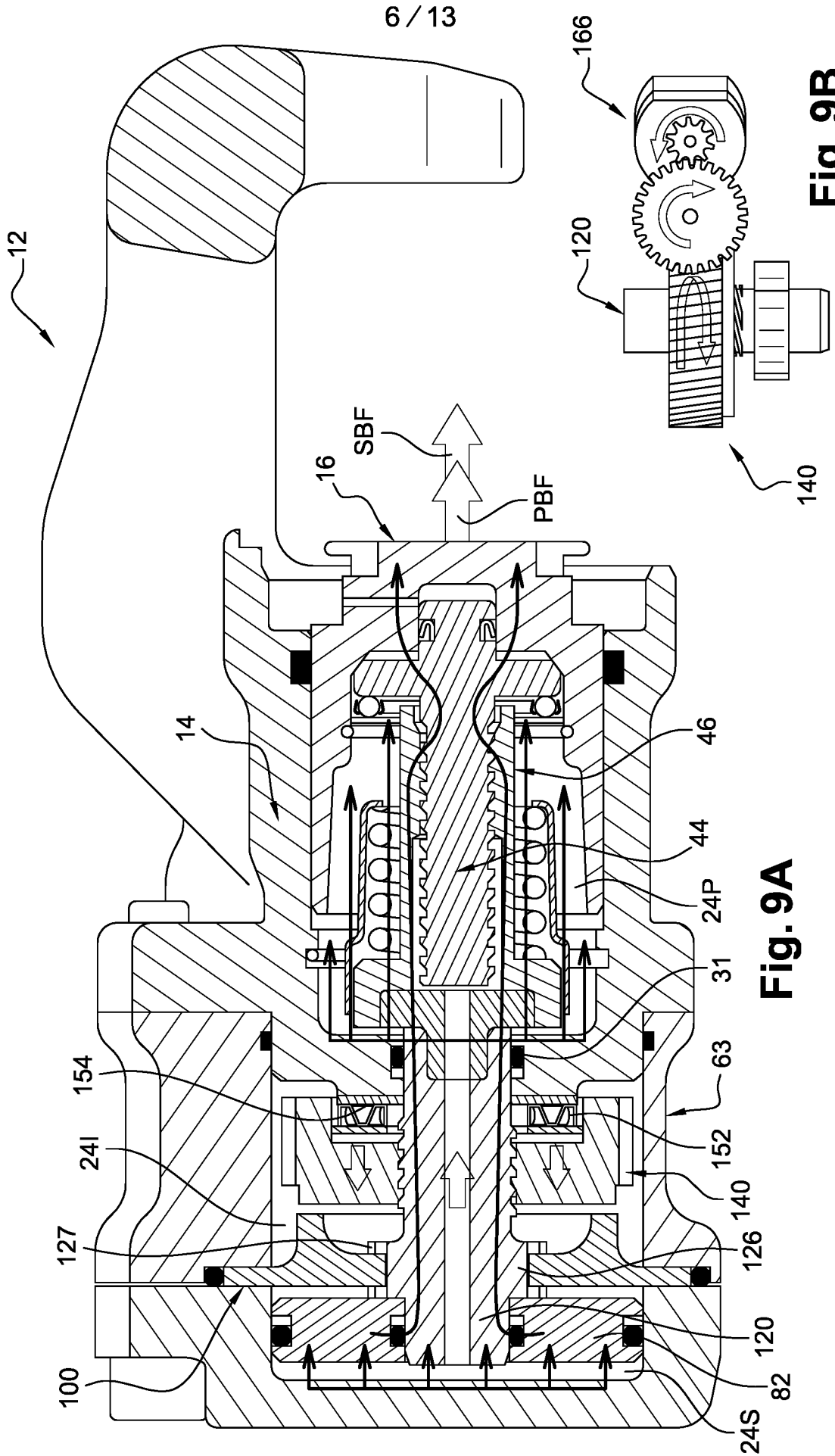


Fig. 8



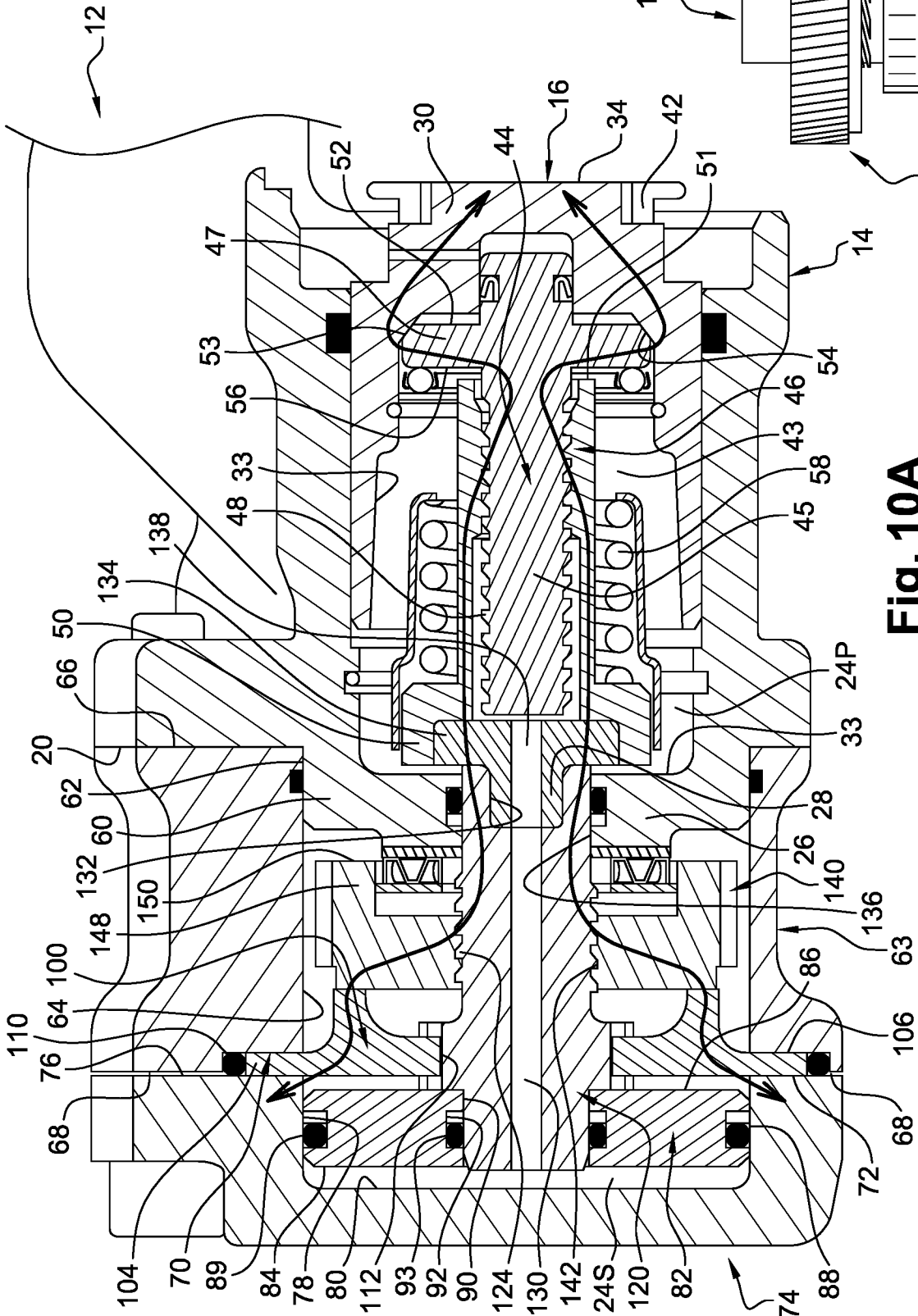


Fig. 10A

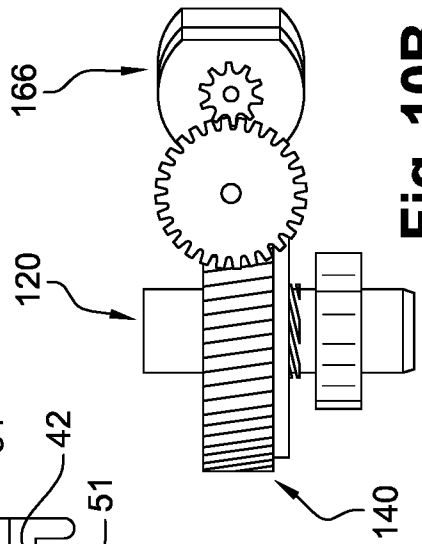


Fig. 10B

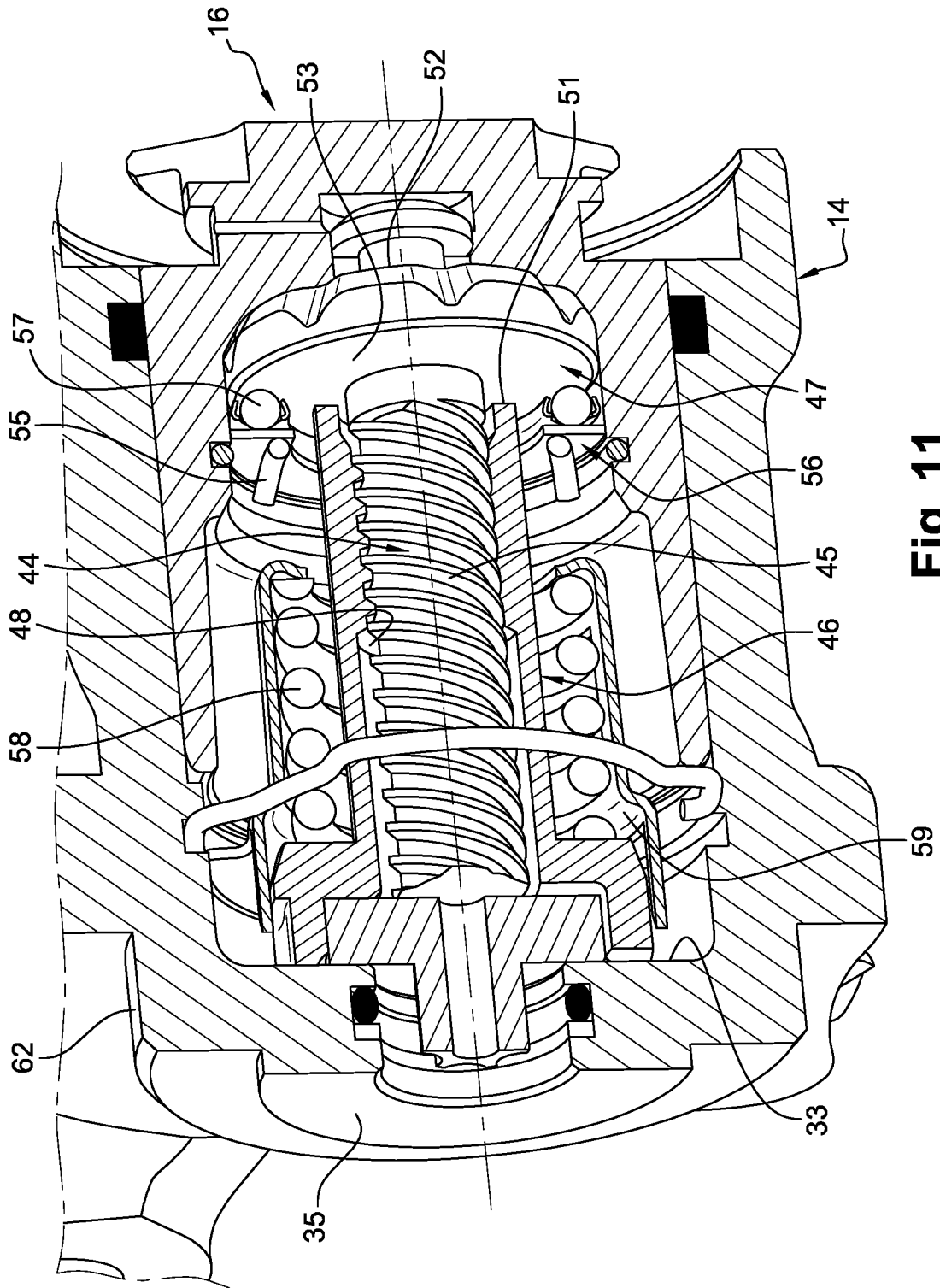


Fig. 11



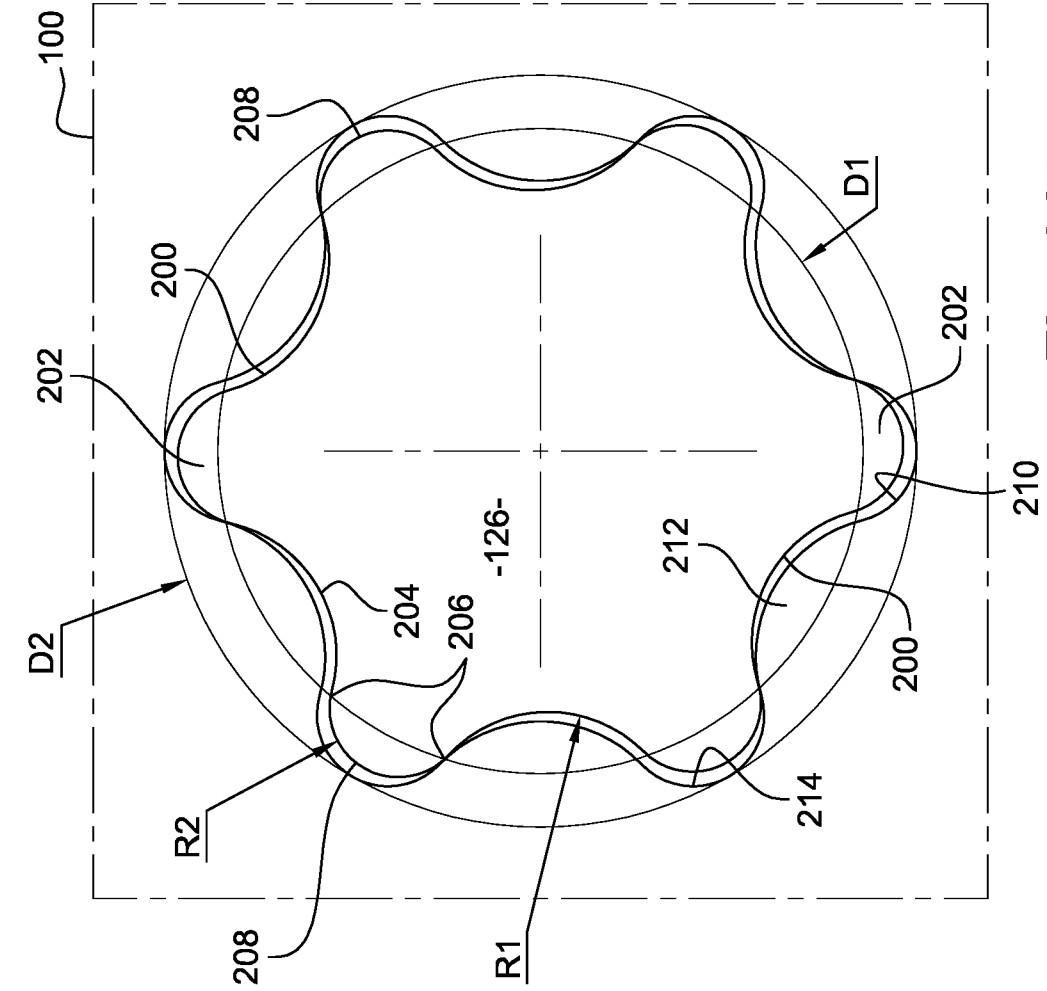


Fig. 14A

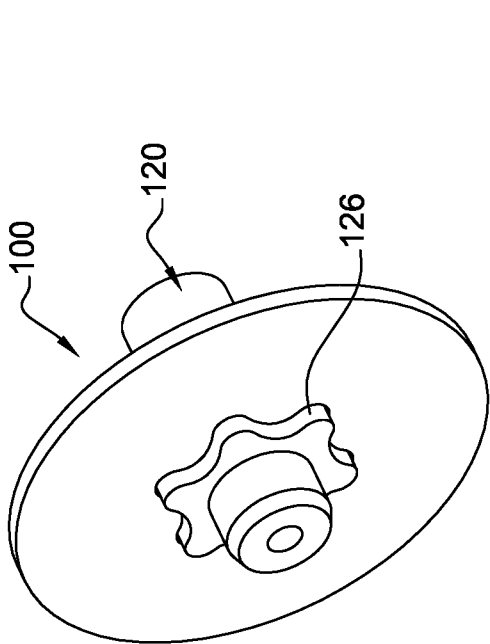


Fig. 13A

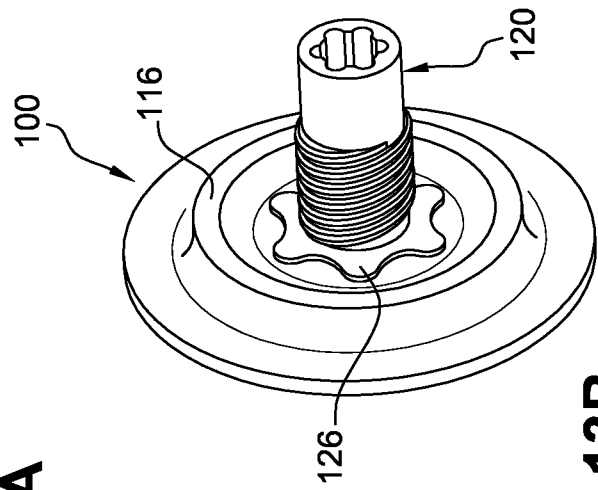
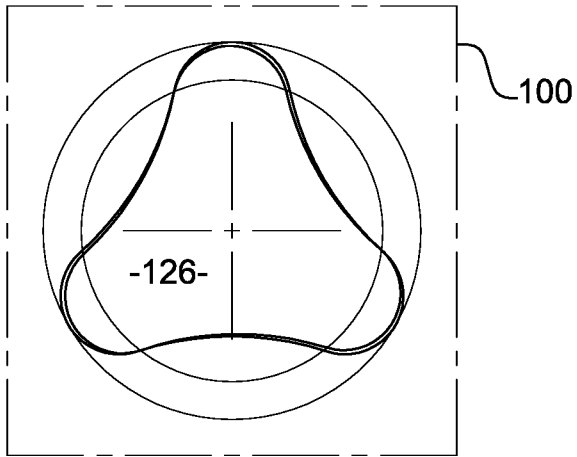
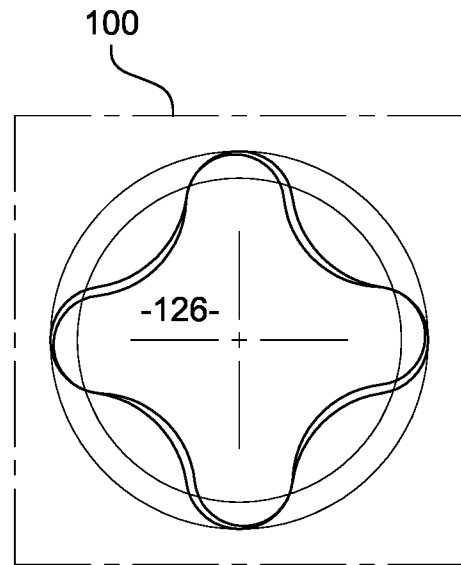


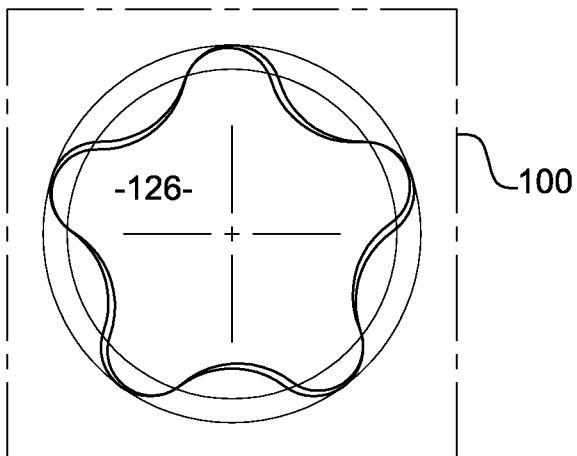
Fig. 13B



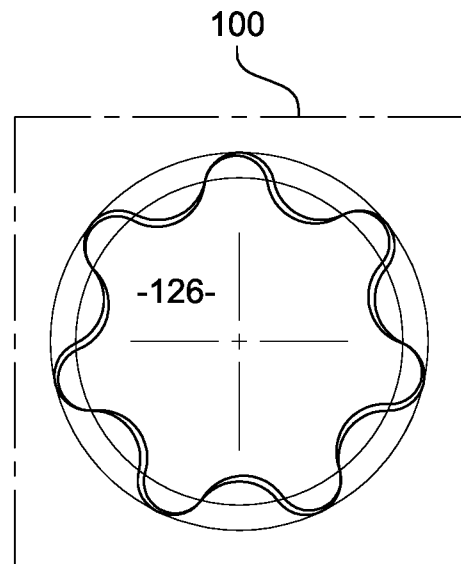
**Fig. 14B**



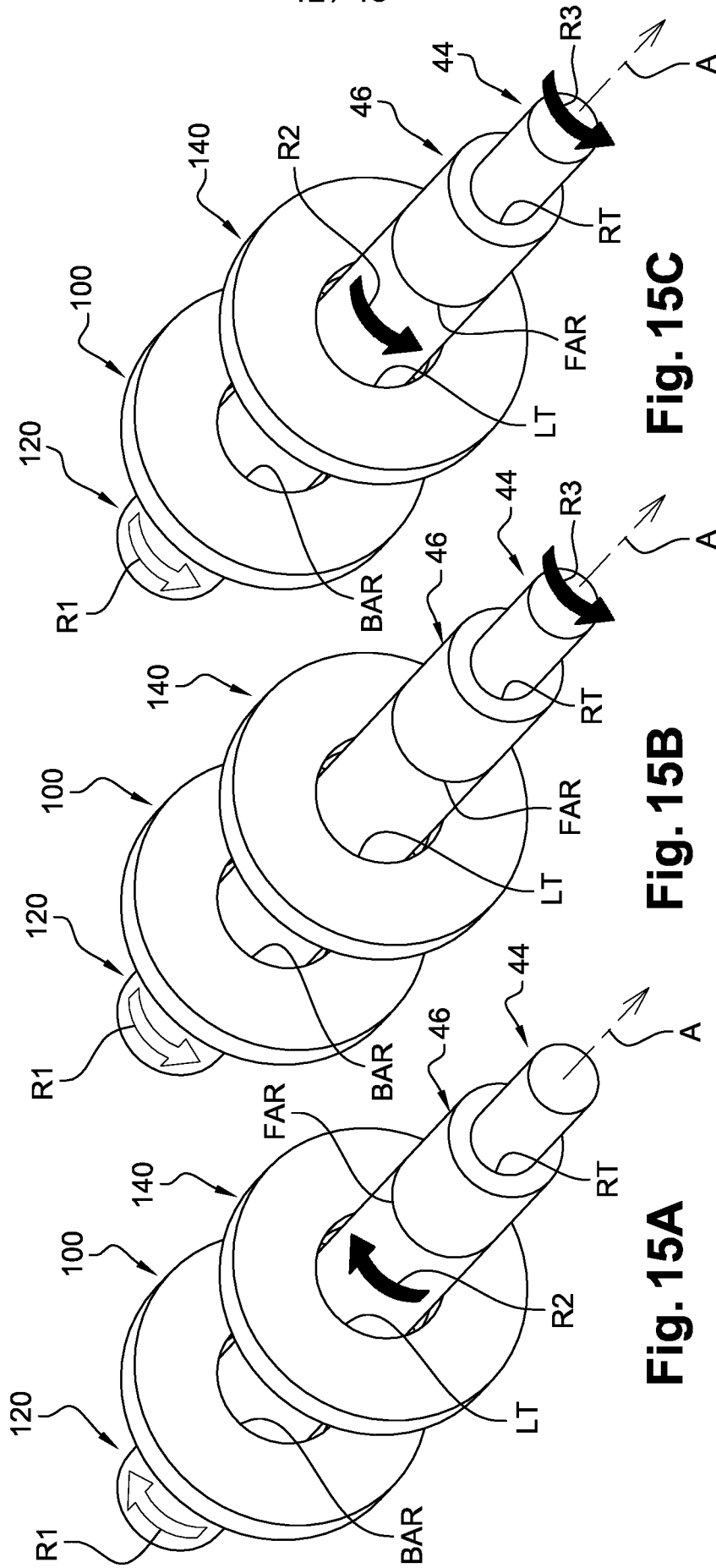
**Fig. 14C**



**Fig. 14D**



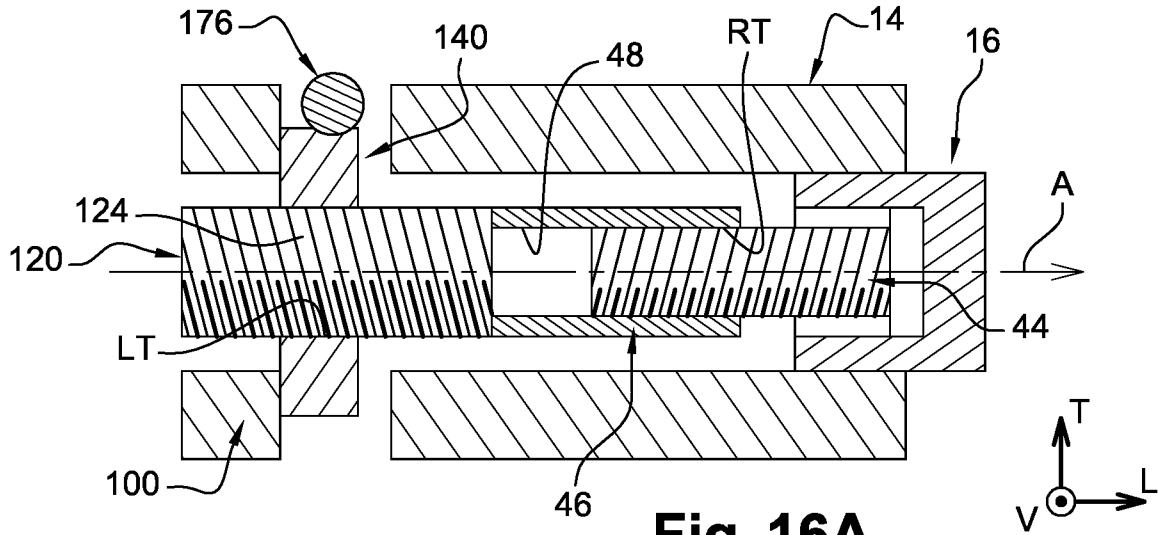
**Fig. 14E**



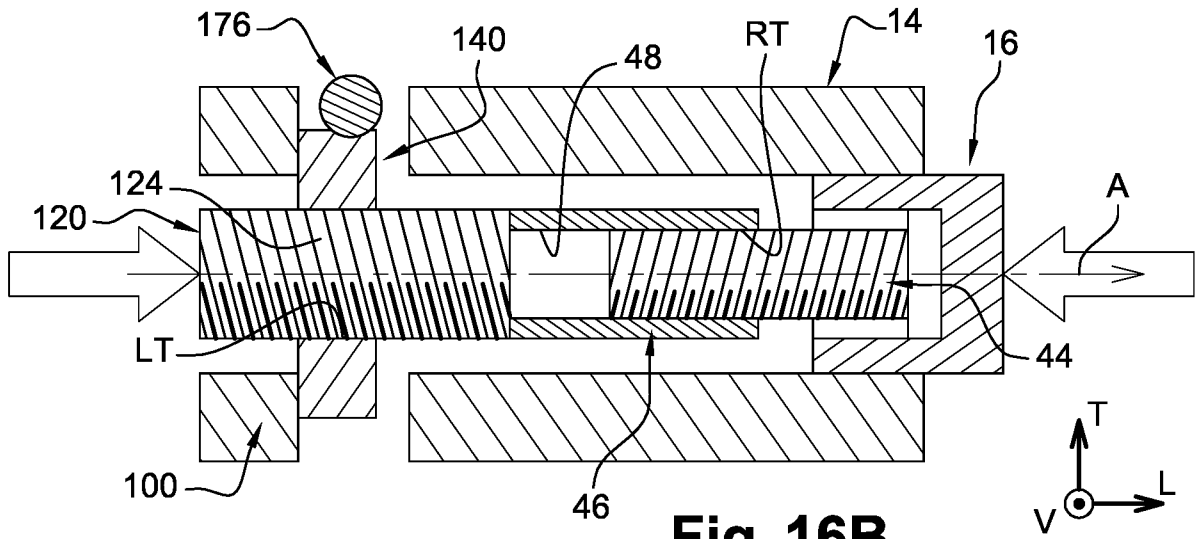
**Fig. 15C**

**Fig. 15B**

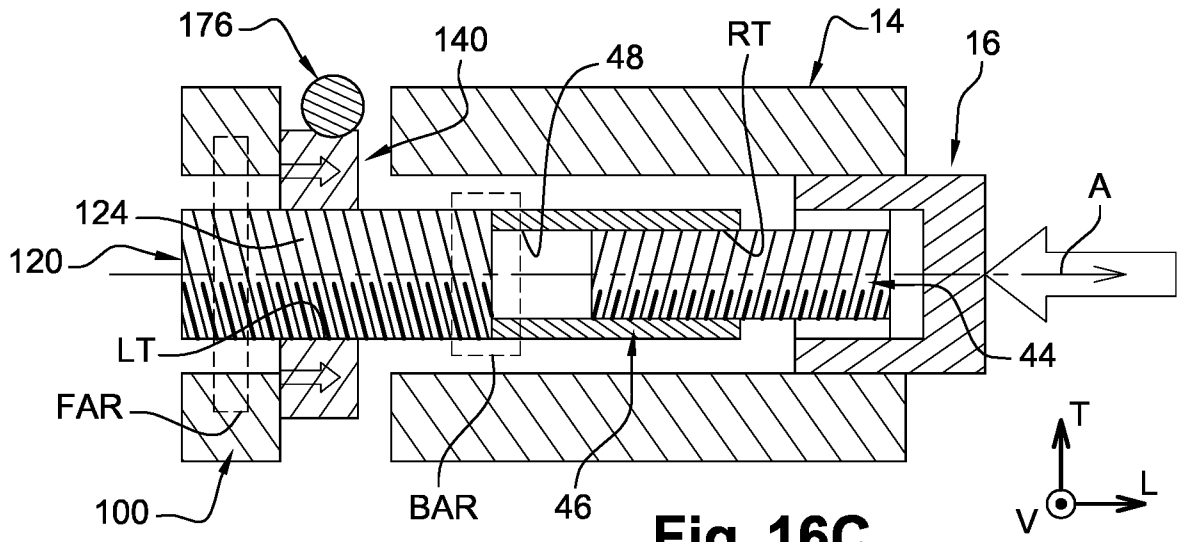
**Fig. 15A**



**Fig. 16A**



**Fig. 16B**



**Fig. 16C**